



Convention sur la lutte contre la désertification

Distr. générale
21 février 2013
Français
Original: anglais

Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention

Onzième session

Bonn, 15-19 avril 2013

Point 3 c) de l'ordre du jour provisoire

Évaluation de la mise en œuvre au moyen des indicateurs de résultats adoptés à titre provisoire: Analyse préliminaire des informations contenues dans les rapports des pays parties touchés et des pays parties développés, des entités sous-régionales et régionales, des organismes des Nations Unies, des organisations intergouvernementales et du Fonds pour l'environnement mondial, ainsi que des informations émanant du secrétariat et du Mécanisme mondial, au sujet de l'objectif opérationnel 3 de la Stratégie

Analyse préliminaire des informations contenues dans les rapports des pays parties touchés et des pays parties développés, des organismes des Nations Unies, des organisations intergouvernementales et du Fonds pour l'environnement mondial, ainsi que des informations émanant du secrétariat et du Mécanisme mondial, au sujet de l'objectif opérationnel 3 de la Stratégie

Note du secrétariat

Résumé

On trouvera dans le présent document une synthèse et une première analyse des informations communiquées par les pays parties et autres entités concernées au sujet de l'objectif opérationnel 3 de la Stratégie: science, technologie et connaissances. Il fait le point sur les cinq indicateurs de résultats pertinents selon une perspective mondiale, régionale et sous-régionale et fait apparaître d'éventuelles tendances s'agissant d'atteindre les cibles fixées pour ces indicateurs.

Ce document présente aussi des recommandations aux fins d'examen par le Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention au sujet de la nécessité d'adapter, de rationaliser et de renforcer les mesures visant à atteindre cet objectif.

Certaines considérations relatives à la procédure de présentation des rapports, notamment au perfectionnement éventuel de l'ensemble d'indicateurs de résultats et des méthodes connexes, figurent dans le document ICCD/CRIC(11)/15 qui enrichit le processus itératif.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction.....	1–4	3
II. Indicateur de résultats CONS-O-8 applicable aux résultats 3.1 et 3.2.....	5–28	3
A. Analyse au plan mondial.....	5–10	4
B. Pays parties touchés (analyse aux plans sous-régional et régional).....	11–21	5
C. Pays parties développés.....	22–27	7
D. Fonds pour l’environnement mondial.....	28	8
III. Indicateur de résultats CONS-O-9 applicable aux résultats 3.1 et 3.2.....	29–63	8
A. Analyse au plan mondial.....	29–35	8
B. Pays parties touchés (analyse aux plans sous-régional et régional).....	36–63	10
IV. Indicateur de résultats CONS-O-10 applicable aux résultats 3.3 et 3.4.....	64–69	14
Analyse au plan mondial.....	65–69	14
V. Indicateur de résultats CONS-O-11 applicable au résultat 3.5.....	70–83	15
A. Analyse au plan mondial.....	71–74	15
B. Pays parties touchés (analyse aux plans sous-régional et régional).....	75–79	16
C. Pays parties développés.....	80	17
D. Fonds pour l’environnement mondial.....	81	17
E. Mécanisme mondial.....	82	17
F. Secrétariat.....	83	17
VI. Indicateur de résultats CONS-O-12 applicable au résultat 3.6.....	84–85	18
Secrétariat.....	84–85	18
VII. Conclusions.....	86–93	18
VIII. Recommandations.....	94	19
Annexes		
Tables and figures relating to the performance indicators under operational objective 3.....		21

I. Introduction

1. Le présent document contient une synthèse et une première analyse des informations communiquées par les Parties et les observateurs au sujet de l'objectif opérationnel 3 de la Stratégie: science, technologie et connaissances.

2. Pour quatre des cinq indicateurs de résultats correspondant à cet objectif opérationnel (voir les chapitres II, III, IV et V ci-après), une section consacrée à l'analyse au plan mondial décrit la situation par rapport à l'indicateur selon une perspective mondiale, en s'appuyant sur les informations communiquées par les entités concernées. Ni les organismes des Nations Unies ni les organisations intergouvernementales n'ont présenté de rapport pendant l'exercice 2012-2013. Des informations plus détaillées sont présentées dans les sections consacrées à l'analyse aux plans sous-régional et régional pour les pays parties touchés ainsi que pour les pays parties développés, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le Mécanisme mondial et le secrétariat, selon que de besoin. Pour un indicateur de résultats (voir le chapitre VI ci-après), seul le secrétariat a été prié de fournir des informations. Au besoin, une analyse complémentaire a été effectuée à partir des données communiquées pour 2008-2009 et 2010-2011 pour faire apparaître les progrès accomplis s'agissant d'atteindre les cibles fixées pour ces indicateurs.

3. Comme les réponses données par les pays au sujet de l'indicateur de résultats CONS-O-9 se sont beaucoup démarquées de celles concernant les objectifs stratégiques 1, 2 et 3, qui sont mesurés en principe par ce même indicateur, les statistiques relatives au CONS-O-9 ont été établies à partir des réponses fournies concernant les objectifs stratégiques 1, 2 et 3¹.

4. Les conclusions générales sur l'état d'avancement des activités liées à l'objectif opérationnel 3 figurent en fin de document. Des recommandations ont été formulées aux fins d'examen par le Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention (ci-après «le Comité») au sujet de la nécessité d'adapter, de rationaliser et de renforcer les activités en vue de la réalisation des objectifs de la Stratégie. En utilisant un cadre axé sur les résultats, le Comité pourrait proposer à l'intention des Parties et des institutions relevant de la Convention des orientations concrètes permettant d'assurer le suivi des recommandations ciblées, dont la Conférence des Parties serait saisie pour examen.

II. Indicateur de résultats CONS-O-8 applicable aux résultats 3.1 et 3.2

Nombre de pays parties touchés et d'entités sous-régionales ou régionales ayant mis en place et appuyé un système national/sous-régional/régional de suivi de la désertification, de la dégradation des terres et de la sécheresse (DDTS).

¹ Pour une analyse détaillée et des statistiques relatives aux objectifs stratégiques 1, 2 et 3, voir le document ICCD/CRIC(11)/8-ICCD/CST(S-3)/6.

A. Analyse au plan mondial

1. Nombre de pays parties touchés ayant mis en place et appuyé un système national de suivi de la désertification, de la dégradation des terres et de la sécheresse (DDTS) (voir annexe, tableau 1 et fig. 1)

5. Sur les 71 pays parties touchés ayant présenté un rapport, 66 ont répondu à cette question. Vingt-sept pays (41 % du total) disposent d'un système national de suivi spécifiquement consacré à la désertification, à la dégradation des terres et à la sécheresse (DDTS). Dans 23 pays, ce système est opérationnel et dans 21, il est régulièrement actualisé. Sur les 39 pays restants (59 % du total) qui ne disposent pas d'un système de suivi propre à la DDTS, 27 pays (41 % du total) ont un système de surveillance de l'environnement qui englobe en partie la DDTS, tandis que 8 pays (12 % du total) ont déclaré qu'aucun système de surveillance de l'environnement englobant la DDTS n'avait été mis en place. Quatre pays (6 % du total) ont dit qu'ils ne disposaient pas d'un système national de suivi spécifiquement consacré à la DDTS, mais ils n'ont pas précisé s'ils avaient un système de surveillance de l'environnement englobant partiellement la DDTS ou s'ils n'avaient pas de système en place.

6. L'Afrique est la région qui enregistre le plus fort pourcentage de pays ne disposant pas d'un système national de suivi, aussi est-ce celle qui reçoit le plus d'aide des pays parties développés (21 pays africains ont bénéficié de l'appui de ces pays, de même que 3 sous-régions et la région dans son ensemble). Il est particulièrement intéressant de noter que ce sont les pays d'Afrique occidentale qui ont reçu le plus de soutien des pays développés (ceux-ci ont indiqué qu'ils avaient aidé 10 pays) alors même que cette sous-région comptait le plus grand nombre de pays ayant déclaré ne pas avoir de système national de suivi.

7. Au total, 35 pays touchés, 4 sous-régions et 4 régions ont reçu l'appui de pays développés en vue de la mise en place de systèmes de surveillance de l'environnement. Ce chiffre ne peut pas être directement comparé au nombre de systèmes de suivi dans les pays parties touchés car les séries statistiques diffèrent, mais il témoigne néanmoins de l'importance que les pays parties développés accordent à la mise en place de systèmes de suivi nationaux dans les pays parties touchés. Ce constat est étayé par le fait que tous les pays parties développés qui ont répondu à cette question ont indiqué qu'ils avaient fourni un appui durant la période de présentation des rapports 2010-2011.

2. Contribution nationale à la réalisation de l'objectif

D'ici à 2018, 60 % au moins des pays parties touchés et des entités sous-régionales ou régionales chargées de présenter des rapports auront établi et soutenu des systèmes nationaux de suivi de la DDTS.

8. Si l'on examine ensemble les réponses obtenues pour les périodes 2008-2009 et 2010-2011² afin d'évaluer les progrès accomplis en direction de la cible, on constate que sur 115 pays qui ont répondu à cette question au moins une fois pendant les deux derniers exercices biennaux, 34 pays (30 %) ont un système national de suivi spécifiquement

² Cent onze pays touchés ont présenté leur rapport national pour 2008-2009, 71 ont présenté leur rapport national pour 2010-2011 et 117 ont présenté leur rapport national au moins une fois pendant les deux périodes. Sur tous ces pays, 109 ont répondu à cette question pour 2008-2009, 66 ont répondu à cette question pour 2010-2011 et 115 ont répondu à cette question au moins une fois pendant les deux exercices biennaux.

consacré à la DDTS. Soixante-trois pays (55 %) n'ont pas de système de ce type et 18 pays (16 %) ont donné des réponses différentes en 2008-2009 et 2010-2011. Sur ces 18 pays, 9 ont dit qu'ils n'avaient pas de système de suivi en 2008-2009 mais en avaient un en 2010-2011, ce qui signifie qu'un système de suivi y a été établi pendant la période de présentation des rapports la plus récente. À l'inverse, neuf pays ont dit qu'ils disposaient d'un système de suivi spécifiquement consacré à la DDTS en 2008-2009, mais pas en 2010-2011. Deux de ces pays ont dit qu'ils avaient eu des difficultés à actualiser et/ou à faire fonctionner leur système en 2008-2009, ce qui pouvait expliquer qu'ils y aient mis un terme. Par contre, pour les sept pays qui n'ont pas fait état du moindre problème, il serait intéressant de comprendre pourquoi dans chaque cas le système de suivi a cessé d'exister.

9. Si les neuf pays disposant d'un nouveau système de suivi sont pris en compte, on peut considérer que 43 pays (37 %) ont atteint la cible à la fin de 2011. Cela suppose bien entendu que chacun des 16 pays qui ont dit qu'ils avaient un système de suivi spécifiquement consacré à la DDTS en 2008-2009, mais n'ont pas présenté de rapport pour 2010-2011, ont toujours leur système de suivi en place, et que les 33 pays qui n'ont pas dit qu'ils en avaient un en 2008-2009, mais n'ont pas présenté de rapport pour 2010-2011, n'en ont toujours pas. Au vu des chiffres de suppression et de création de systèmes enregistrés pour d'autres pays, qui sont indiqués plus haut (16 %) et du fait que les pays qui ont donné une réponse pour 2008-2009, mais pas pour 2010-2011, représentent 43 % de l'échantillon total, selon la loi des probabilités statistiques, on peut compter sur l'arrêt du système en place ou sur la création d'un nouveau système dans 7 % des cas (soit huit pays). C'est la marge d'erreur possible qui peut jouer sur l'exactitude de l'analyse de tendance compte tenu du fait que les pays ont été moins nombreux à présenter un rapport en 2010-2011 qu'en 2008-2009³.

10. Sur les 72 pays qui ont indiqué qu'ils ne disposaient pas de système de suivi spécifiquement consacré à la DDTS ou que le leur avait cessé d'exister, 38 avaient un système de suivi qui n'était pas spécifiquement consacré à ce problème. En développant ou en revoquant ces systèmes, on pourrait contribuer sans aucun doute à ce que la cible de 60 % soit atteinte d'ici à 2018.

B. Pays parties touchés (analyse aux plans sous-régional et régional)

1. Nombre de pays parties touchés ayant mis en place et appuyé un système national de suivi de la DDTS

a) Afrique (voir annexe, tableau 2 et fig. 2)

11. Sur les 27 pays africains ayant répondu à cette question, 9 pays (33 % du total) disposent d'un système de suivi spécifiquement consacré à la DDTS. Parmi les 18 pays (66 % du total) qui ne disposent pas d'un système de suivi propre à la DDTS, 12 pays (44 % du total) ont mis en place un système de surveillance de l'environnement qui englobe en partie la DDTS et 6 pays (22 % du total) ne disposent d'aucun système.

12. Il convient de noter que sur 9 systèmes de suivi spécifiquement consacrés à la DDTS, 3 ne sont ni opérationnels ni actualisés.

b) Asie (voir annexe, tableau 3 et fig. 3)

13. Sur les 21 pays parties touchés asiatiques ayant répondu à cette question, 9 pays (43 %) disposent d'un système national de suivi propre à la DDTS et 12 (57 %) n'en ont pas. Huit pays (38 %) ont un système de surveillance de l'environnement pouvant être

³ Le même principe s'applique à l'analyse effectuée à l'échelle régionale.

utilisé pour le suivi de la DDTs. Un seul pays (5 %) n'a pas de système de suivi. Trois pays ont répondu qu'ils n'avaient pas de système de suivi spécifiquement consacré à la DDTs mais n'ont pas précisé s'ils avaient un système de surveillance de l'environnement en place qui englobe en partie la DDTs ou s'ils n'avaient pas de système.

c) *Amérique latine et Caraïbes (voir annexe, tableau 4 et fig. 4)*

14. Sur les 10 pays d'Amérique latine et des Caraïbes ayant répondu à cette question, 4 pays (40 %) disposent d'un système de suivi propre à la DDTs et sur les 6 pays restants, 4 (40 %) ont un système de surveillance de l'environnement en place qui englobe en partie la DDTs et 1 pays (10 %) n'a pas de système de suivi. Un pays a répondu qu'il n'avait pas de système de suivi spécifiquement consacré à la DDTs mais n'a pas précisé s'il avait un système de surveillance de l'environnement en place qui englobe en partie la DDTs ou s'il n'avait pas de système.

d) *Méditerranée septentrionale (voir annexe, tableau 5 et fig. 5)*

15. Tous les pays de la Méditerranée septentrionale ayant présenté un rapport ont mis en place au moins un type de système de suivi. Les trois systèmes de suivi propres de la DDTs sont à la fois opérationnels et actualisés. On compte un système de surveillance de l'environnement en place qui englobe en partie la DDTs.

e) *Europe centrale et orientale (voir annexe, tableau 6 et fig. 6)*

16. Sur les quatre pays d'Europe centrale et orientale ayant répondu à cette question, deux (50 %) disposent d'un système de suivi propre à la DDTs. Ces deux systèmes sont à la fois opérationnels et actualisés. Les deux pays restants (50 %) disposent d'un système de surveillance de l'environnement qui englobe en partie la DDTs.

2. Contribution nationale à la réalisation de l'objectif

D'ici à 2018, 60 % au moins des pays parties touchés et des entités sous régionales ou régionales concernées auront établi et soutenu des systèmes nationaux de suivi de la DDTs.

a) *Afrique*

17. Sur les 41 pays africains (31 %) qui ont fait rapport sur l'existence d'un système de suivi propre de la DDTs au moins une fois pendant la période 2008-2009 ou 2010-2011, 13 ont dit qu'ils disposaient d'un tel système et 22 (54 %) qu'ils n'en disposaient pas. Trois pays ont précisé qu'ils avaient un système de ce type en 2008-2009, mais qu'il avait cessé d'exister en 2010-2011. Trois pays ont dit qu'ils avaient mis en place un système de ce type en 2010-2011. L'Afrique est donc à peu près à mi-parcours vers la cible de 60 %.

b) *Asie*

18. Sur les 32 pays qui ont répondu à cette question au moins une fois, 9 (28 %) ont dit qu'ils avaient un système de suivi propre à la DDTs, 16 (50 %) qu'ils n'en possédaient pas, 5 en ont mis un en place en 2010-2011 et 2 ont dit que leur système avait cessé d'exister. Autrement dit, à la fin de 2011, 14 pays asiatiques (43 %) avaient un système de suivi propre à la DDTs.

c) *Amérique latine et Caraïbes*

19. Sur les 25 pays d'Amérique latine et des Caraïbes qui ont répondu à cette question au moins une fois, seuls 3 (12 %) ont dit qu'ils disposaient d'un système de suivi propre à la DDTS. En 2010-2011, deux pays de plus ont dit qu'ils disposaient d'un système de suivi par rapport à 2008-2009. Deux pays ont dit que le système de suivi qui était en place en 2008-2009 avait cessé d'exister en 2010-2011. En tout, cinq pays (20 %) avaient un système de suivi propre à la DDTS à la fin de 2011.

d) *Méditerranée septentrionale*

20. La région de Méditerranée septentrionale a effectivement atteint la cible de 60 %. Quatre pays sur les six (66 %) qui ont répondu à cette question au moins une fois déjà disposent d'un système de suivi propre à la DDTS.

e) *Europe centrale et orientale*

21. Sur les 11 pays de l'Europe centrale et orientale qui ont répondu à cette question au moins une fois, 5 (45 %) ont un système de suivi national propre à la DDTS. Cinq pays (45 %) n'ont pas de système de ce type et un pays (10 %) a dit qu'il n'en avait plus.

C. Pays parties développés

1. Nombre de systèmes de suivi mis en place dans les pays parties touchés et/ou dans les régions/sous-régions visées par la Convention, avec l'appui technique et/ou financier des pays parties développés (voir annexe, tableaux 7 à 9 et fig. 7)

22. Huit pays développés sur neuf ayant présenté un rapport ont répondu à cette question. Les huit ont dit qu'ils apportaient un appui aux systèmes de suivi des pays parties/sous-régions/régions touchés. Les données montrent que les systèmes de suivi qui ne visent pas expressément la DDTS mais qui sont utiles pour communiquer des informations aux fins de la Convention bénéficient d'un appui beaucoup plus important que les systèmes propres à la DDTS. On peut citer comme exemples de ces systèmes non propres à la DDTS les systèmes de suivi des risques géologiques, les systèmes de suivi des forêts ou les systèmes agrométéorologiques et hydrologiques. Le nombre de systèmes bénéficiant d'un appui est resté stable de 2010 à 2011.

23. Pendant la période de présentation des rapports, 35 pays touchés ont bénéficié d'un appui. Trois sous-régions africaines et une sous-région asiatique ont aussi été appuyées en qualité de sous-régions et quatre régions ont été appuyées dans leur ensemble. L'Afrique occidentale en tant que sous-région a été appuyée par deux pays, tandis qu'un pays d'Afrique centrale et l'Afrique centrale en tant que sous-région ont été appuyés par trois pays.

24. Étant donné que les pays parties développés ont beaucoup plus soutenu les systèmes de suivi qui ne sont pas propres à la DDTS que les systèmes qui lui sont spécifiques, il est utile de noter que cette aide a été fournie majoritairement dans le cadre d'initiatives liées à la Convention. Ce soutien a également été fourni dans d'autres cadres, par le biais de l'aide publique au développement (APD) et au titre d'initiatives de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), de l'Agence spatiale européenne (ASE) et de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

25. Dans six cas sur sept, l'appui accordé était d'ordre technique et financier. Dans un cas, il n'était que financier, et dans un autre cas, il n'était que technique.

2. Contribution nationale à la réalisation de l'objectif

D'ici à 2018, 60 % au moins des pays parties touchés et des entités sous-régionales ou régionales chargées de présenter des rapports auront établi et soutenu des systèmes nationaux de suivi de la DDTs.

26. Il a été demandé aux pays parties développés s'ils prévoyaient de fournir un appui à un système de suivi propre à la DDTs dans un ou plusieurs pays parties touchés et/ou sous-régions/régions.

27. Huit pays ont répondu à cette question et un n'y a pas répondu. Parmi ces huit pays, 7 ont indiqué qu'ils avaient l'intention de fournir un appui aux systèmes nationaux de suivi de la DDTs de pays parties touchés et 1 a déclaré qu'il ne prévoyait pas de fournir un tel appui. Six pays prévoyaient de fournir cet appui en 2012-2013 et 1 pays en 2014-2015. L'appui prévu concernait 1 pays d'Afrique centrale, 2 pays d'Afrique orientale, 1 pays d'Afrique septentrionale, 2 pays d'Afrique occidentale et 2 pays d'Asie orientale, ainsi que les sous-régions de l'Afrique centrale, orientale, méridionale et occidentale et de l'Asie orientale, et les régions de la Méditerranée septentrionale et de l'Europe centrale et orientale. Deux pays ont dit qu'ils apporteraient un soutien à l'échelle mondiale.

D. Fonds pour l'environnement mondial

28. Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) a indiqué qu'il n'avait appuyé aucun système de suivi dans les pays parties touchés en 2010 et qu'il en avait appuyé un englobant en partie la DDTs en 2011. L'appui accordé était principalement d'ordre financier et il avait été accordé dans le cadre d'une initiative liée à la Convention sur la lutte contre la désertification, la Convention sur la diversité biologique et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Cet appui avait été fourni à l'échelle mondiale et le système était toujours utilisé. Le FEM a dit qu'il ne comptait pas apporter de soutien à un ou plusieurs pays partie(s) touché(s) et/ou régions/sous-régions de la Convention sur la lutte contre la désertification en vue de la mise en place de systèmes de suivi propres à la DDTs dans les années à venir.

III. Indicateur de résultats CONS-O-9 applicable aux résultats 3.1 et 3.2

Nombre de pays parties touchés et d'entités sous-régionales ou régionales communiquant des informations à la Convention sur la base d'indicateurs convenus, conformément aux directives révisées concernant l'établissement des rapports.

A. Analyse au plan mondial

1. Nombre de pays parties touchés et d'entités sous-régionales ou régionales communiquant des informations à la Convention sur la base d'indicateurs convenus, conformément aux directives révisées concernant l'établissement des rapports (voir annexe, tableau 10)

29. L'indicateur évalue l'utilisation des informations biophysiques et socioéconomiques pour la définition d'un ensemble accepté d'indicateurs d'impact pour la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, et le suivi des progrès par rapport

à ces indicateurs à l'aide des méthodologies harmonisées. L'indicateur évaluera dans quelle mesure la mise en place d'une évaluation mondiale comparable de l'impact de la Convention est possible. Il a été demandé aux pays s'ils présentaient un rapport sur les deux indicateurs d'impact considérés comme une exigence minimum par la décision 13/COP.9 ainsi que le nombre d'indicateurs d'impact sur lesquels ils présentaient un rapport. Outre les deux indicateurs d'impact constituant l'ensemble minimum à utiliser, neuf indicateurs d'impact ont été provisoirement acceptés par la Conférence des Parties (décision 17/COP.9) mais leur utilisation par les pays parties touchés a été jugée non obligatoire. Les pays pouvaient aussi présenter un rapport sur d'autres indicateurs possibles jugés plus adaptés que les indicateurs provisoirement acceptés, pour autant qu'ils cadrent avec la logique sous-jacente, qui consiste à mesurer les progrès au titre des objectifs stratégiques 1, 2 et 3 de la Stratégie. En outre, il a également été demandé aux parties si, lorsqu'elles présentaient un rapport sur des indicateurs d'impact, celui-ci était conforme aux directives: utilisation des niveaux de référence et méthodologies communes définies par le CST.

30. Sur les 71 pays ayant présenté un rapport, 68 ont donné une réponse au sujet de l'indicateur correspondant à l'objectif stratégique 1 (pourcentage de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté). Parmi eux figuraient 57 pays qui ont communiqué des données, 8 qui ont donné une réponse mais n'ont pas communiqué de données et 3 qui ont donné une réponse mais ont estimé que l'indicateur n'était pas pertinent dans leur contexte national. Soixante-quatre des 71 pays ont donné une réponse sur un paramètre en rapport avec l'indicateur de situation correspondant à l'objectif stratégique 2 (le couvert (ou la couverture) terrestre) et 50 pays concernant l'autre paramètre (la productivité/production des terres). Sur les 64 pays qui ont donné une réponse sur le couvert (la couverture) terrestre, 49 pays ont communiqué des données, 14 pays ont donné une réponse sans communiquer de données et 1 pays a donné une réponse mais a estimé que le paramètre n'était pas pertinent dans son contexte national. Sur les 50 pays qui ont donné une réponse sur la productivité/production des terres, 12 pays ont communiqué des données, 34 ont donné une réponse sans communiquer de données et 4 pays ont donné une réponse mais ont estimé que le paramètre n'était pas pertinent dans leur contexte national⁴.

31. Lorsque ces chiffres sont combinés, on constate que, sur 71 pays ayant présenté un rapport, 63 ont donné une réponse sur deux indicateurs d'impact considérés comme une exigence minimum par la décision 13/COP.9, 7 pays n'ont donné de réponse que sur l'un des deux, et 1 pays n'a donné aucune réponse sur l'un quelconque des indicateurs d'impact.

32. Dix pays ont décidé d'utiliser aussi des indicateurs facultatifs et complémentaires. Le nombre d'indicateurs utilisés allait de 1 à 10.

33. Sur les 70 pays qui ont donné une réponse sur au moins un indicateur d'impact, 43 pays ont utilisé les niveaux de référence et méthodologies communes (c'est-à-dire qu'ils ont communiqué des données sur les deux indicateurs d'impact obligatoires en utilisant le modèle établi suivant les directives du Comité de la science et de la technologie)⁵ et 27 ne l'ont pas fait.

⁴ Pour un examen de la qualité et de la comparabilité des données communiquées par les pays parties touchés, voir le document ICCD/CRIC(11)/8-ICCD/CST(S-3)/6.

⁵ Si le pays a communiqué des données sur le couvert/la couverture terrestre, les données communiquées concernant le paramètre y afférent ont été jugées pertinentes aux fins du calcul car, pour le paramètre relatif à la productivité/production des terres, le taux de réponse a été faible et les pays ont utilisé différentes méthodes qui ont produit des données très hétérogènes et non comparables. Voir le document ICCD/CRIC(11)/8-ICCD/CST(S-3)/6.

2. Contribution nationale à l'objectif

D'ici à 2018, au moins 90 % des pays parties touchés, des entités sous-régionales et régionales concernés présentent des rapports à la Convention conformément aux nouvelles directives.

34. Dans le cadre du présent exercice de présentation de rapports et d'examen, qui est le premier cycle de présentation des rapports au cours duquel les pays parties touchés ont été priés de fournir des informations quantitatives sur les objectifs stratégiques 1, 2 et 3, 43 pays (61 %) ont présenté leur rapport conformément aux nouvelles directives. C'est moins que les 90 % fixés comme cible d'ici à 2018. On peut toutefois se montrer relativement optimiste quant à la réalisation de cet objectif car les pays n'ont été que 7 à ne pas donner de réponse sur les deux indicateurs d'impact, 1 pays seulement n'a rien répondu, et sur ces 8 pays, 6 ont dit qu'ils comptaient donner une réponse au sujet de ces deux indicateurs en 2016 et 2 n'ont pas répondu à cette question. On devrait néanmoins considérer le nombre de pays qui ont présenté des données en tenant compte en même temps de la faible comparabilité des données. Étant donné le nombre limité de pays qui ont communiqué des informations complètes et de qualité, il n'a pas été possible d'effectuer une analyse exhaustive et détaillée des impacts⁶.

35. Sur les 28 pays qui n'ont pas utilisé les niveaux de référence et méthodologies communes (27 pays qui ont donné une réponse mais n'ont pas utilisé les niveaux de référence et méthodologies communes et un pays qui n'a donné de réponse pour aucun indicateur), 21 ont dit qu'ils comptaient utiliser les niveaux de référence et méthodologies communes en 2016, et 7 n'ont pas répondu à cette question.

B. Pays parties touchés (analyse aux plans sous-régional et régional)

1. Nombre de pays parties touchés, d'entités sous-régionales et régionales touchées présentant des rapports à la Convention conformément aux directives révisées, sur la base des indicateurs définis

a) Afrique (voir annexe, tableau 11)

36. Les 28 pays africains ayant présenté un rapport ont tous donné une réponse au sujet de l'indicateur correspondant à l'objectif stratégique 1 (pourcentage de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté). Parmi eux figuraient 25 pays qui ont communiqué des données et trois pays qui ont donné une réponse mais n'ont pas communiqué de données. Vingt-six des 28 pays ont donné une réponse concernant un paramètre en rapport avec l'indicateur de situation relatif à l'objectif stratégique 2 (le couvert (ou la couverture) terrestre) et 19 pays concernant l'autre paramètre (la productivité/production des terres). Sur les 26 pays qui ont donné une réponse sur le couvert (la couverture) terrestre, 18 ont communiqué des données et 8 ont fourni une réponse sans communiquer de données. Sur les 19 pays qui ont donné une réponse sur la productivité/production des terres, 6 pays ont communiqué des données, 12 ont donné une réponse sans communiquer de données et 1 pays a donné une réponse mais a estimé que le paramètre n'était pas pertinent dans son contexte national.

37. Lorsque ces chiffres sont combinés, on constate que sur 28 pays africains ayant donné une réponse, 26 ont donné une réponse sur deux indicateurs d'impact considérés comme une exigence minimum par la décision 13/COP.9 et 2 pays n'ont donné une réponse que sur l'un des deux.

⁶ Voir le document ICCD/CRIC(11)/8-ICCD/CST(S-3)/6.

38. Deux pays africains ont décidé d'utiliser aussi des indicateurs facultatifs et complémentaires. Le nombre d'indicateurs utilisés allait de 1 à 9.

39. Sur les 28 pays africains qui ont donné une réponse sur au moins un indicateur d'impact, 17 ont utilisé les niveaux de référence et méthodologies communes et 11 ne l'ont pas fait.

b) Asie (voir annexe, tableau 12)

40. Sur les 21 pays ayant présenté un rapport, 20 ont donné une réponse au sujet de l'indicateur correspondant à l'objectif stratégique 1 (pourcentage de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté). Parmi eux figuraient 16 pays qui ont communiqué des données, 3 qui ont donné une réponse mais n'ont pas fourni de données et 1 pays qui a donné une réponse mais a estimé que l'indicateur n'était pas pertinent dans son contexte national. Dix-neuf des 21 pays ont donné une réponse concernant un paramètre en rapport avec l'indicateur de situation relatif à l'objectif stratégique 2 (le couvert (ou la couverture) terrestre) et 15 pays concernant l'autre paramètre (la productivité/production des terres). Sur les 19 pays qui ont donné une réponse sur le couvert (la couverture) terrestre, 13 pays ont communiqué des données, 5 pays ont donné une réponse sans communiquer de données et 1 pays a donné une réponse mais a estimé que le paramètre n'était pas pertinent dans son contexte national. Sur les 15 pays qui ont donné une réponse sur la productivité/production des terres, 4 pays ont communiqué des données, 10 pays ont donné une réponse sans communiquer de données et 1 pays a donné une réponse mais a estimé que le paramètre n'était pas pertinent dans son contexte national.

41. Lorsque ces chiffres sont combinés, on constate que sur 21 pays asiatiques ayant présenté un rapport, 19 ont donné une réponse sur deux indicateurs d'impact considérés comme une exigence minimum par la décision 13/COP.9, 1 pays n'a donné de réponse que sur l'un des deux, et 1 pays n'a donné aucune réponse sur l'un quelconque des indicateurs d'impact.

42. Deux pays asiatiques ont décidé d'utiliser aussi des indicateurs facultatifs et complémentaires. Les deux ont utilisé un indicateur de ce type.

43. Sur les 20 pays asiatiques ayant donné une réponse sur au moins un indicateur d'impact, 12 pays ont utilisé les niveaux de référence et méthodologies communes et 8 ne l'ont pas fait.

c) Amérique latine et Caraïbes (voir annexe, tableau 13)

44. Chacun des 11 pays d'Amérique latine et des Caraïbes a donné une réponse au sujet de l'indicateur correspondant à l'objectif stratégique 1 (pourcentage de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté). Parmi eux figuraient 9 pays qui ont communiqué des données, 1 qui a donné une réponse mais n'a pas communiqué de données et 1 qui a donné une réponse mais a estimé que l'indicateur n'était pas pertinent dans son contexte national. Neuf pays sur 11 ont donné une réponse concernant un paramètre en rapport avec l'indicateur de situation relatif à l'objectif stratégique 2 (le couvert (ou la couverture) terrestre) et 9 pays concernant l'autre paramètre (la productivité/production des terres). Chacun des 9 pays qui ont donné une réponse sur le couvert (la couverture) terrestre a aussi communiqué des données. Sur les 9 pays qui ont donné une réponse sur la productivité/production des terres, 1 pays a communiqué des données, 7 pays ont donné une réponse sans communiquer de données et 1 pays a donné une réponse mais a estimé que le paramètre n'était pas pertinent dans son contexte national.

45. Au total, sur les 11 pays d'Amérique latine et des Caraïbes qui ont donné une réponse, 10 ont donné une réponse sur deux indicateurs d'impact considérés comme une exigence minimum par la décision 13/COP.9 et 1 pays n'a donné de réponse que sur un seul des deux indicateurs.

46. Deux pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont décidé d'utiliser aussi des indicateurs facultatifs et complémentaires. Le nombre d'indicateurs utilisés allait de 1 à 7.

47. Sur les 11 pays d'Amérique latine et des Caraïbes qui ont donné une réponse sur au moins un indicateur d'impact, 8 ont utilisé les niveaux de référence et méthodologies communes et 3 ne l'ont pas fait.

d) *Méditerranée septentrionale (voir annexe, tableau 14)*

48. Chacun des quatre pays de Méditerranée septentrionale a donné une réponse au sujet de l'indicateur relatif à l'objectif stratégique 1 (pourcentage de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté). Parmi eux figuraient 3 pays qui ont communiqué des données et 1 pays qui a donné une réponse mais a estimé que l'indicateur n'était pas pertinent dans son contexte national. Chacun des quatre pays a aussi donné une réponse concernant un paramètre en rapport avec l'indicateur de situation relatif à l'objectif stratégique 2 (le couvert (ou la couverture) terrestre) et un pays concernant l'autre paramètre (la productivité/production des terres). Chacun des quatre pays a communiqué des données sur le couvert (la couverture) terrestre. Un pays a communiqué des données sur la productivité/production des terres, 2 pays ont donné une réponse sans communiquer de données et 1 pays a donné une réponse mais a estimé que le paramètre n'était pas pertinent dans son contexte national.

49. Trois pays de Méditerranée septentrionale ont décidé d'utiliser aussi des indicateurs facultatifs et complémentaires. Le nombre d'indicateurs utilisés allait de 4 à 10.

50. Sur les 4 pays de Méditerranée septentrionale ayant donné une réponse, 3 pays ont utilisé les niveaux de référence et méthodologies communes et 1 ne l'a pas fait.

e) *Europe centrale et orientale (voir annexe, tableau 15)*

51. Sur les 7 pays de l'Europe centrale et orientale ayant présenté un rapport, 5 ont donné une réponse au sujet de l'indicateur correspondant à l'objectif stratégique 1 (pourcentage de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté). Parmi eux figuraient 4 pays qui ont communiqué des données et 1 pays qui a donné une réponse mais n'a pas communiqué de données. Six des 7 pays ont donné une réponse concernant un paramètre en rapport avec l'indicateur de situation relatif à l'objectif stratégique 2 (le couvert (ou la couverture) terrestre) et 3 pays concernant l'autre paramètre (la productivité/production des terres). Sur les 6 pays qui ont donné une réponse sur le couvert (la couverture) terrestre, 5 pays ont communiqué des données et 1 pays a donné une réponse sans communiquer de données. Les trois pays qui ont donné une réponse sur la productivité/production des terres ont répondu sans communiquer de données.

52. Lorsque ces chiffres sont combinés, on constate que sur sept pays de l'Europe centrale et orientale ayant donné une réponse, quatre ont donné une réponse sur deux indicateurs d'impact considérés comme une exigence minimum par la décision 13/COP.9, et trois n'ont donné de réponse que sur l'un des deux indicateurs d'impact.

53. Un pays de l'Europe centrale et orientale a décidé d'utiliser aussi trois indicateurs facultatifs et complémentaires.

54. Sur les 7 pays de l'Europe centrale et orientale qui ont donné une réponse sur au moins un indicateur d'impact, 3 pays ont utilisé les niveaux de référence et méthodologies communes et 4 ne l'ont pas fait.

2. Contribution nationale à l'objectif

D'ici à 2018, au moins 90 % des pays parties touchés, des entités sous-régionales et régionales concernées présentent des rapports à la Convention conformément aux nouvelles directives.

a) *Afrique*

55. Au cours du cycle de présentation des rapports 2008-2011, 17 pays africains (61 %) ont présenté leur rapport conformément aux nouvelles directives. Les deux pays qui n'ont donné de réponse que sur un seul indicateur ont dit qu'ils comptaient donner une réponse sur les deux indicateurs en 2016.

56. Dix pays qui n'utilisaient pas les niveaux de référence et méthodologies communes ont dit qu'ils prévoyaient de le faire en 2016. Un pays n'a pas répondu à cette question.

b) *Asie*

57. Au cours du cycle de présentation des rapports 2008-2011, 12 pays asiatiques (57 %) ont présenté leur rapport conformément aux nouvelles directives. Le pays qui n'a pas donné de réponse sur les deux indicateurs et le pays qui n'a donné de réponse sur aucun indicateur ont dit qu'ils comptaient donner une réponse sur les deux indicateurs en 2016.

58. Sept pays qui n'utilisaient pas les niveaux de référence et méthodologies communes et le pays qui n'a pas donné de réponse cette fois-ci ont dit qu'ils prévoyaient d'utiliser les niveaux de référence et méthodologies communes en 2016. Un pays n'a pas répondu à cette question.

c) *Amérique latine et Caraïbes*

59. Au cours du cycle de présentation des rapports 2008-2011, huit pays de l'Amérique latine et des Caraïbes (73 %) ont présenté leur rapport conformément aux nouvelles directives. Le pays qui n'a pas donné de réponse sur les deux indicateurs a dit qu'il comptait le faire en 2016.

60. Deux pays qui n'utilisaient pas les niveaux de référence et méthodologies communes ont dit qu'ils prévoyaient de le faire en 2016. Un pays n'a pas répondu à cette question.

d) *Méditerranée septentrionale*

61. Au cours du cycle de présentation des rapports 2008-2011, trois pays de la Méditerranée septentrionale (75 %) ont présenté leur rapport conformément aux nouvelles directives. Le pays qui n'utilisait pas les niveaux de référence et méthodologies communes n'a pas répondu à la question sur le fait de savoir s'il comptait les utiliser ou non en 2016.

e) *Europe centrale et orientale*

62. Au cours du cycle de présentation des rapports 2008-2011, trois pays de l'Europe centrale et orientale (43 %) ont présenté leur rapport conformément aux nouvelles directives. Sur les 3 pays qui n'ont pas donné de réponse sur les deux indicateurs, 1 pays a dit qu'il comptait le faire en 2016 et 2 n'ont pas répondu à cette question.

63. Sur les 4 pays qui n'utilisaient pas les niveaux de référence et méthodologies communes, 1 pays a dit qu'il comptait le faire en 2016 et 3 n'ont pas répondu à cette question.

IV. Indicateur de résultats CONS-O-10 applicable aux résultats 3.3 et 3.4

Nombre des PAN/PASR/PAR révisés attestant que les facteurs déterminants de la DDTS et leurs interactions sont connus ainsi que les interactions entre la DDTS, d'une part, les changements climatiques et la biodiversité, d'autre part.

64. Seuls les pays parties touchés dont le programme d'action national (PAN) concorde avec la Stratégie ont été invités à fournir des données sur cet indicateur de résultats. Durant la période considérée (2010-2011), 11 pays avaient adopté un PAN conforme à la Stratégie; pour certains pays, il n'était pas possible d'établir clairement la conformité de leur PAN⁷. L'analyse présentée ci-dessous se limite donc aux réponses fournies par ces 11 pays.

Analyse au plan mondial

1. Nombre des programmes d'action nationaux (PAN)/programmes d'action sous-régionaux (PASR)/programmes d'action régionaux (PAR) révisés attestant que les facteurs déterminants de la DDTS et leurs interactions sont connus ainsi que les interactions entre la DDTS, d'une part, les changements climatiques et la biodiversité, d'autre part

65. Sur les 11 pays qui avaient aligné leur PAN sur leur Stratégie à la fin de 2011 (dont 3 sont en Afrique, 3 en Asie, 3 en Amérique latine et dans les Caraïbes et 2 en Europe centrale et orientale), 10 ont répondu à cette question. Neuf ont indiqué que, dans leur PAN, les facteurs biophysiques et socioéconomiques déterminants de la DDTS et leurs interactions étaient définis en fonction des connaissances disponibles. Dans 8 de ces 9 pays, ils étaient définis sur la base de publications scientifiques, et chacun des 9 pays les fondait sur les connaissances d'experts et sur les connaissances traditionnelles.

66. Neuf pays ont précisé si, dans leur PAN, l'analyse de l'interaction entre l'atténuation de la sécheresse et la remise en état des terres dégradées, ainsi que l'adaptation aux changements climatiques/leur atténuation et la préservation de la biodiversité se fonde sur les connaissances disponibles. Les neuf pays ont répondu par l'affirmative. Huit de ces neuf pays se sont fondés sur des publications scientifiques et chacun des neuf a eu recours à des connaissances d'experts et des connaissances traditionnelles.

67. Huit pays ont donné une réponse quant au fait de savoir si la politique de lutte contre la sécheresse et la préparation à la sécheresse, y compris l'atténuation de ce phénomène, sont analysées et/ou prises en compte dans certaines des mesures prévues dans le PAN et ils ont tous répondu par l'affirmative.

68. Étant donné que les pays analysés sont au nombre de 11, l'analyse sous-régionale et régionale aurait présenté peu d'intérêt et n'a donc pas été effectuée.

2. Contribution nationale à la réalisation de l'objectif

D'ici à 2018, 70 % au moins des PAN/PASR/PAR révisés auront été soumis avec succès à une auto-évaluation de la qualité.

⁷ Voir le document ICCD/CRIC(11)/3.

69. À la fin de 2011, sur 11 pays dont le PAN concordait avec la Stratégie, 10 (91 %) avaient mené à bien une auto-évaluation de la qualité. Le pays qui n'avait pas complètement effectué cet exercice a dit qu'il comptait le faire en 2014-2015. Théoriquement, si elle avait été mesurée à la fin de 2011, la cible aurait été atteinte, mais compte tenu du nombre relativement faible de pays, le pourcentage ne fournit pas nécessairement une indication valable car cet indicateur doit être interprété en même temps que l'indicateur CONS-O-5, qui mesure le nombre de pays parties touchés qui ont un PAN aligné sur la Stratégie. Étant donné que le niveau de réalisation actuel de l'objectif lié à cet indicateur (à savoir «d'ici à 2014, 80 % au moins des pays parties touchés et des entités sous-régionales ou régionales auront formulé/révisé un PAN/PASR/PAR aligné sur la Stratégie») est très faible (12 pays ont un PAN aligné sur la Stratégie, soit environ 7 % de l'ensemble des pays parties touchés), il est très peu probable que d'ici à 2018, 70 % de l'ensemble des pays parties touchés (95 pays environ) auront été soumis avec succès à une auto-évaluation de la qualité. Il est toutefois encourageant de noter que ceux des pays qui ont aligné leur PAN ont aussi mené à bien une auto-évaluation de la qualité.

V. Indicateur de résultats CONS-O-11 applicable au résultat 3.5

Type, nombre et utilisateurs de systèmes de partage des connaissances pertinents pour la DDTS aux niveaux mondial, régional, sous-régional et national décrits sur le site Web de la Convention.

70. Le système de partage des connaissances est défini comme «un système en ligne spécialement conçu pour la gestion et le partage des connaissances (données, informations, outils, compétences, expertise, meilleures pratiques, projets couronnés de succès, etc.) entre les membres d'une organisation ou d'un réseau»⁸. Les Parties ont été invitées à énumérer tous les systèmes de partage des connaissances pertinents pour la DDTS au niveau national et à communiquer un lien Internet et le nombre estimatif d'utilisateurs par an. Il convient de noter que certaines des données fournies ne correspondent pas à la définition des systèmes de partage des connaissances décrits ci-dessus ou ne dénotent pas l'existence d'un système de partage des connaissances au niveau national. Cependant, toutes les informations communiquées par les pays parties sont prises en compte dans l'analyse ci-dessous, à l'exception des données relatives au nombre estimatif d'utilisateurs des systèmes, car dans de nombreux cas ces données faisaient défaut ou étaient incohérentes.

A. Analyse au plan mondial

1. Type, nombre et utilisateurs de systèmes de partage des connaissances pertinents pour la DDTS aux niveaux mondial, régional, sous-régional et national décrits sur le site Web de la Convention

71. Au total, 291 systèmes de partage des connaissances et 282 liens Internet ont été signalés par les parties, 4 systèmes de partage des connaissances et liens Internet par le Mécanisme mondial et 3 systèmes de partage des connaissances et liens Internet par le secrétariat.

⁸ Voir l'adresse <http://www.unccd.int/en/programmes/Reporting-review-and-assessment/Pages/Glossary.aspx>.

72. Les pays parties touchés ont fait état de 225 systèmes de partage des connaissances (73 en Afrique, 109 en Asie, 23 en Amérique latine et aux Caraïbes, 8 en Méditerranée septentrionale et 12 en Europe centrale et orientale) et les pays parties développés ont mentionné 66 systèmes de ce type.

73. Les pays parties touchés ont communiqué 216 liens Internet (65 en Afrique, 108 en Asie, 23 en Amérique latine et aux Caraïbes, 8 en Méditerranée septentrionale et 12 en Europe centrale et orientale) et les pays parties développés en ont signalé 66.

2. Objectif général

D'ici à 2010, le site Web de la Convention aura été restructuré et comprendra une base de données thématique sur les systèmes de partage de connaissances dans le cadre de l'examen et de l'évaluation des résultats du système de mise en œuvre.

74. En août 2011, le site Web de la Convention comprenait une base de données sur les systèmes de partage de connaissances dans le cadre du système d'examen des résultats et d'évaluation de la mise en œuvre (PRAIS). Le secrétariat a compilé tous les liens vers les systèmes de partage des connaissances communiqués par les Parties et d'autres entités chargées de présenter des rapports et les a affichés sur le portail PRAIS par région, sous-région et pays⁹. La cible a donc été atteinte, quoique avec un certain retard; les informations requises pour la constitution de la base de données n'ont été communiquées par les Parties et les autres entités chargées de présenter des rapports qu'à la fin de 2010.

B. Pays parties touchés (analyse aux plans sous-régional et régional)

Type, nombre et utilisateurs de systèmes de partage des connaissances pertinents pour la DDTS aux niveaux mondial, régional, sous-régional et national décrits sur le site Web de la Convention

a) Afrique

75. Au total, 73 systèmes et 65 liens Internet ont été notifiés par les pays parties africains. Les pays parties d'Afrique centrale ont notifié 12 systèmes et 11 liens Internet, les parties d'Afrique de l'Est n'ont pas notifié de systèmes ni de liens Internet, les pays d'Afrique du Nord 14 systèmes et 6 liens Internet, ceux d'Afrique australe 24 systèmes et 23 liens Internet, et la sous-région de l'Afrique occidentale 23 systèmes et 25 liens Internet.

b) Asie

76. Les pays parties asiatiques ont notifié 109 systèmes et 108 liens Internet. Les pays d'Asie centrale ont notifié 33 systèmes et 33 liens Internet, ceux d'Asie orientale 3 systèmes et 3 liens Internet, ceux du Pacifique 3 systèmes et 3 liens Internet, ceux d'Asie méridionale 26 systèmes et 26 liens Internet, ceux d'Asie du Sud-Est 10 systèmes et 10 liens Internet, et ceux d'Asie occidentale 34 systèmes et 33 liens Internet.

⁹ Ces informations sont disponibles à l'adresse suivante: <http://www.unccd-prais.com/Home/KnowledgeSharingSystems>.

c) *Amérique latine et Caraïbes*

77. Les pays parties d'Amérique latine et des Caraïbes ont notifié 23 systèmes et 23 liens Internet. Les pays de la sous-région andine ont notifié 4 systèmes et 4 liens Internet, ceux des Caraïbes 1 système et 1 lien Internet, ceux de Mésio-Amérique 11 systèmes et 11 liens Internet, et ceux du cône Sud 7 systèmes et 7 liens Internet.

d) *Méditerranée septentrionale*

78. Les pays de la Méditerranée septentrionale ont fourni des informations sur 8 systèmes et 8 liens Internet.

e) *Europe centrale et orientale*

79. Les pays d'Europe centrale et orientale ont notifié 12 systèmes et 12 liens Internet.

C. Pays parties développés

Type, nombre et utilisateurs de systèmes de partage des connaissances pertinents pour la DDTS aux niveaux mondial, régional, sous-régional et national décrits sur le site Web de la Convention

80. Les pays parties développés ont notifié 66 systèmes et 66 liens Internet.

D. Fonds pour l'environnement mondial

81. Le FEM n'a pas fourni de réponses liées à cet indicateur de résultats.

E. Mécanisme mondial

82. Le Mécanisme mondial a notifié quatre systèmes de partage des connaissances et liens Internet connexes; son propre site Web, le moteur de recherche d'informations financières sur la dégradation des terres (FIELD) qui donne des précisions sur l'assistance accordée, SLM Finance, qui est une plate-forme de coopération Sud-Sud dédiée à l'investissement dans la gestion durable des terres et OSLO, qui est un partenariat mondial d'instituts de recherche et d'institutions universitaires, d'organisations internationales et d'organismes des Nations Unies qui s'attachent à mettre en œuvre des solutions innovantes en faveur de l'utilisation durable des terres.

F. Secrétariat

83. Le secrétariat a notifié trois systèmes de partage des connaissances et liens Internet: le réseau SNOWMAN, qui est un groupe transnational d'organisations et d'administrations de financement de la recherche concernant les sols et les eaux souterraines en Europe, le LAND Portal, qui est un portail mondial consacré aux informations sur les problèmes fonciers, qui réunit des données de sources multiples sur ces questions et instaure une communauté spécialisée d'experts du domaine issus d'organisations de la société civile, d'institutions gouvernementales et intergouvernementales et d'établissements universitaires, et du Système d'information sur les activités d'ONU-Eau.

VI. Indicateur de résultats CONS-O-12 applicable au résultat 3.6

Nombre de réseaux et d'institutions scientifiques et technologiques et de scientifiques participant à des recherches en vertu d'un mandat de la Conférence des Parties.

Secrétariat

Nombre de réseaux et d'institutions scientifiques et technologiques et de scientifiques participant à des recherches en vertu d'un mandat de la Conférence des Parties

84. Cet indicateur a pour but d'évaluer la mesure dans laquelle la mise en œuvre de la Convention se fonde sur des preuves scientifiques. Il mesure l'existence de processus de recherche trouvant leur impulsion dans la Convention en chiffrant le nombre de réseaux et d'institutions technologiques et le nombre de scientifiques qui ont apporté, dans leurs travaux de recherche, une contribution à la mise en œuvre de la Convention. Seul le secrétariat communique des informations sur cet indicateur dans la mesure où seuls sont pris en compte les cas où la participation est requise par la Conférence des Parties (sur les conseils du Comité de la science et de la technologie (CST)) et/ou officialisée par le secrétariat. Seuls sont examinés les travaux de recherche et autres travaux similaires que la Conférence des Parties fait exécuter, comme les contributions à des livres blancs, la participation à des examens collégiaux, l'établissement de documents et/ou de communications pour les conférences scientifiques de la Convention, l'établissement de documents, notamment de documents de travail, par des groupes de travail spéciaux, et ainsi de suite.

85. Pour l'année 2010, le secrétariat a indiqué que deux réseaux scientifiques, une institution scientifique/de recherche et 84 scientifiques intervenant à titre individuel avaient participé à des recherches à la demande de la Conférence des Parties. En 2011, un réseau scientifique, cinq institutions scientifiques/de recherche et 146 scientifiques intervenant à titre individuel ont pris part à ces activités.

VII. Conclusions

86. La situation est relativement favorable pour ce qui est de l'utilisation que les parties font de la science, de la technologie et des connaissances dans leurs efforts de mise en œuvre de la Convention et de la Stratégie. La question essentielle à cet égard est l'existence d'un système national de suivi de la DDTS. Suivant les renseignements communiqués, les pays parties touchés disposaient d'une solide base d'informations sur la DDTS sur laquelle ils pouvaient s'appuyer aux fins de la planification et de la présentation de rapports.

87. Quarante-trois (37 %) des 115 pays parties touchés disposent d'un système national de suivi propre à la DDTS. Certes, c'est très en deçà de la cible à atteindre d'ici à 2018, mais il est encourageant de constater que 38 autres pays (33 %) ont un système de suivi qui peut englober en partie la DDTS. Il convient de noter que l'appui apporté par les pays parties touchés a été accordé dans une très grande majorité des cas à des systèmes de suivi qui ne sont pas spécifiquement consacrés à la DDTS, bien qu'il soit principalement fourni dans le cadre des initiatives liées à la Convention.

88. Pour atteindre la cible, des efforts complémentaires pourraient aussi être faits pour développer ces systèmes de suivi pour les consacrer entièrement à la DDTS.

89. L'Afrique est la région qui enregistre le plus fort pourcentage de pays ne disposant pas d'un système de suivi de la DDTS. Certains des pays africains qui ont un système propre à la DDTS ont dit que celui-ci n'était ni opérationnel ni régulièrement actualisé. Cette région est donc celle qui reçoit le plus d'aide des pays parties développés. La région d'Amérique latine et des Caraïbes enregistre le pourcentage le plus faible de systèmes de suivi propres à la DDTS et elle est donc la plus éloignée de la cible.

90. En 2012, pour la première fois, les pays touchés ont présenté leur rapport en utilisant des indicateurs d'impact liés aux objectifs stratégiques 1, 2 et 3. Il est très encourageant de noter qu'une seule partie ayant présenté un rapport n'a communiqué d'information sur l'un quelconque des indicateurs et que seulement sept pays n'ont donné de réponse que sur l'un des deux indicateurs considérés comme une exigence minimum pour la présentation de rapports. Soixante-trois pays ont donné une réponse pour les deux indicateurs obligatoires, ce qui peut être considéré comme un bon résultat compte tenu du fait que c'est le premier cycle de présentation de rapports sur les indicateurs d'impact. Quarante-trois (60 % environ) des pays ont utilisé des niveaux de référence et méthodologies communes définies par le CST, ce qui est moins que la cible de 90 % qui doit être atteinte avant 2018, mais reste néanmoins un bon chiffre pour le premier cycle de présentation des rapports. Pratiquement tous les pays ont dit qu'ils prévoyaient d'utiliser ces méthodologies en 2016, ce qui est un bon point pour la réalisation de l'objectif. On notera aussi toutefois la faible comparabilité des données communiquées.

91. Le processus d'auto-évaluation a été largement utilisé par les pays qui ont aligné leur PAN sur la Stratégie ou formulé un PAN aligné. Étant donné qu'un nombre limité de pays touchés avaient leur PAN aligné avant la fin de 2011 (bien que beaucoup comptent le faire dans les années à venir)¹⁰, on peut s'attendre à une utilisation croissante des connaissances disponibles dans le processus d'auto-évaluation.

92. Au total, 298 systèmes de partage des connaissances et 289 liens Internet ont été notifiés par les parties et les institutions relevant de la Convention. Le portail PRAIS fournit des liens vers les systèmes de partage des connaissances.

93. Le nombre de réseaux et d'institutions scientifiques et technologiques et de scientifiques ayant participé par leurs travaux de recherche à la mise en œuvre de la Convention est élevé. On notera que leur participation est liée à deux grandes initiatives: l'examen scientifique collégial pour affiner l'ensemble d'indicateurs d'impact, demandé par la Conférence des Parties dans sa décision 17/COP.9 et la publication des résultats de la première conférence scientifique de la Convention.

VIII. Recommandations

94. Les premières recommandations ci-après pourraient être examinées par les parties à la onzième session du Comité, le but étant d'engager rapidement des consultations sur des projets de décision qui seraient soumis à la onzième session de la Conférence des Parties, pour examen:

a) Les pays parties touchés sont invités à redoubler d'efforts pour mettre en place un système national de suivi propre à la DDTS ou à continuer d'améliorer, de développer ou de revoir les systèmes de suivi existants pour les consacrer spécifiquement à la DDTS;

¹⁰ Voir le document ICCD/CRIC/(11)/6.

b) Les pays parties développés et les organisations techniques et financières compétentes sont invités à accorder un appui supplémentaire aux pays parties touchés en vue d'assurer la mise en place et le bon fonctionnement des systèmes nationaux de suivi, en particulier de ceux consacrés spécifiquement à la DDTS;

c) Le Comité de la science et de la technologie est invité à donner de nouveaux conseils concernant la façon d'améliorer la comparabilité des informations qui seront communiquées au sujet des objectifs stratégiques 1, 2 et 3;

d) Le secrétariat est prié de continuer à faire participer les réseaux technologiques, les institutions et les scientifiques qui peuvent contribuer par leurs travaux de recherche à la mise en œuvre de la Convention;

e) Les organes subsidiaires et les institutions relevant de la Convention sont priés d'inscrire l'examen des présentes recommandations dans leurs programmes et plans de travail respectifs qui seront soumis à l'examen de la Conférence des Parties à sa onzième session, le but étant de fournir aux pays parties touchés l'assistance requise pour atteindre l'objectif opérationnel 3 de la Stratégie.

Annexe

[Anglais seulement]

Tables and figures relating to the performance indicators under operational objective 3

List of figures

	<i>Page</i>
1. Number of affected country Parties that established and supported a national monitoring system for desertification, land degradation and drought (Global)	23
2. Number of affected country Parties that established and supported a national monitoring system for desertification, land degradation and drought (Africa)	24
3. Number of affected country Parties that established and supported a national monitoring system for desertification, land degradation and drought (Asia)	25
4. Number of affected country Parties that established and supported a national monitoring system for desertification, land degradation and drought (Latin America and the Caribbean)	26
5. Number of affected country Parties that established and supported a national monitoring system for desertification, land degradation and drought (Northern Mediterranean)	27
6. Number of affected country Parties that established and supported a national monitoring system for desertification, land degradation and drought (Central and Eastern Europe)	28
7. Number of monitoring systems in affected country Parties and/or UNCCD subregions/regions technically and/or financially supported by developed country Parties	29

List of tables

1. Number of affected country Parties that established and supported a national monitoring system for desertification, land degradation and drought (Global)	23
2. Number of affected country Parties that established and supported a national monitoring system for desertification, land degradation and drought (Africa)	24
3. Number of affected country Parties that established and supported a national monitoring system for desertification, land degradation and drought (Asia)	25
4. Number of affected country Parties that established and supported a national monitoring system for desertification, land degradation and drought (Latin America and the Caribbean)	26
5. Number of affected country Parties that established and supported a national monitoring system for desertification, land degradation and drought (Northern Mediterranean)	27
6. Number of affected country Parties that established and supported a national monitoring system for desertification, land degradation and drought (Central and Eastern Europe)	28
7. Number of monitoring systems in affected country Parties and/or UNCCD subregions/regions technically and/or financially supported by developed country Parties	29
8. Geographic distribution of assistance provided by developed country Parties to monitoring systems of affected country Parties	30
9. Framework and type of support provided to monitoring systems of affected country Parties by developed country Parties	30

10.	Number of affected country Parties reporting to the Convention along revised reporting guidelines on the basis of agreed indicators (global)	31
11.	Number of affected country Parties reporting to the Convention along revised reporting guidelines on the basis of agreed indicators (Africa)	31
12.	Number of affected country Parties reporting to the Convention along revised reporting guidelines on the basis of agreed indicators (Asia)	32
13.	Number of affected country Parties reporting to the Convention along revised reporting guidelines on the basis of agreed indicators (Latin America and the Caribbean)	32
14.	Number of affected country Parties reporting to the Convention along revised reporting guidelines on the basis of agreed indicators (Northern Mediterranean)	33
15.	Number of affected country Parties reporting to the Convention along revised reporting guidelines on the basis of agreed indicators (Central and Eastern Europe).....	33

Table 1
Number of affected country Parties that established and supported a national monitoring system for desertification, land degradation and drought (Global)

<i>Region</i>	<i>DLDD monitoring system established</i>	<i>DLDD monitoring system functional</i>	<i>DLDD monitoring system not functional</i>	<i>DLDD monitoring system updated</i>	<i>Monitoring system not updated</i>	<i>No DLDD-specific monitoring system</i>	<i>Environmental monitoring system partially covering DLDD</i>	<i>No environmental monitoring system covering DLDD</i>
Africa	9	6	3	5	3	18	12	6
Asia	9	8	1	7	2	12	8	1
Latin America and the Caribbean	4	4	0	4	0	6	4	1
Northern Mediterranean	3	3	0	3	0	1	1	0
Central and Eastern Europe	2	2	0	2	0	2	2	0
Global (Total)	27	23	4	21	5	39	27	8

Figure 1
Number of affected country Parties that established and supported a national monitoring system for desertification, land degradation and drought (Global)

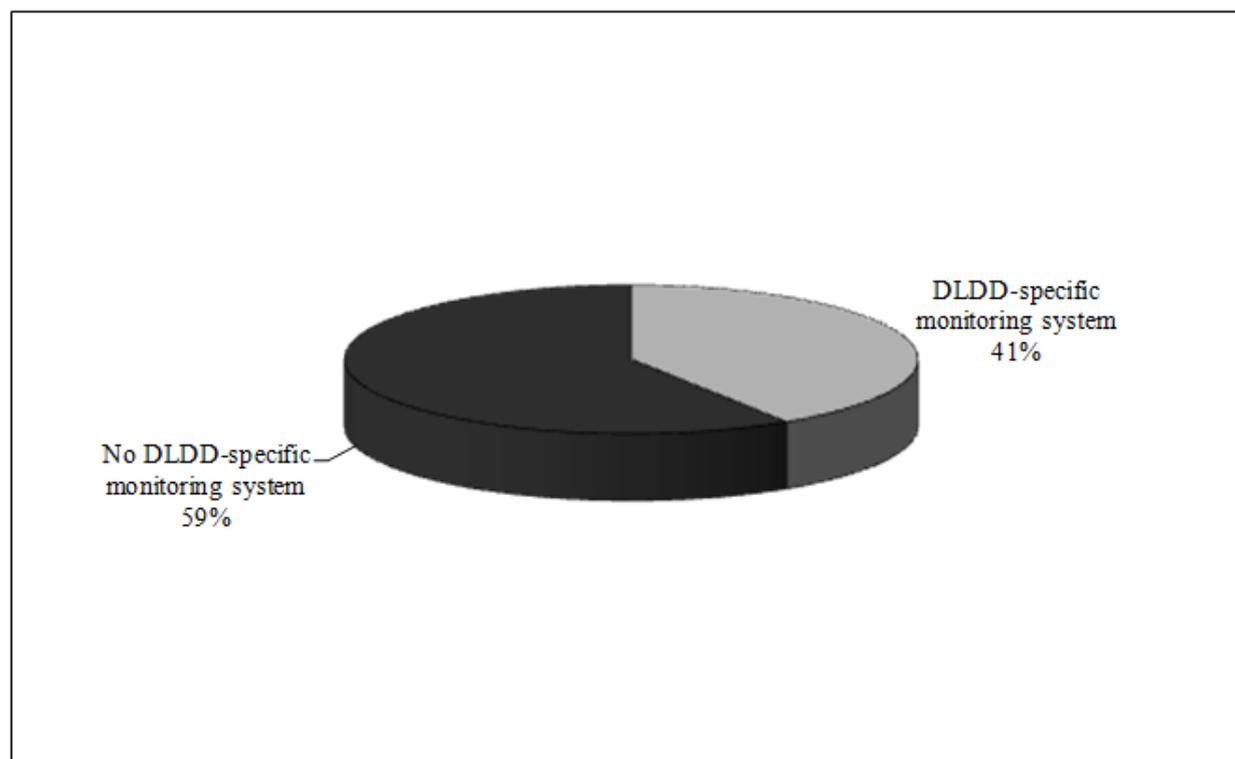


Table 2
Number of affected country Parties that established and supported a national monitoring system for desertification, land degradation and drought (Africa)

<i>Subregion</i>	<i>DLDD monitoring system established</i>	<i>DLDD monitoring system functional</i>	<i>DLDD monitoring system not functional</i>	<i>DLDD monitoring system updated</i>	<i>DLDD monitoring system not updated</i>	<i>No DLDD-specific monitoring system</i>	<i>Environmental monitoring system partially covering DLDD</i>	<i>No environmental monitoring system covering DLDD</i>
Central Africa	1	0	1	0	1	5	4	1
Eastern Africa	1	1	0	1	0	1	1	0
Northern Africa	2	2	0	1	1	2	2	0
Southern Africa	1	1	0	1	0	5	4	1
Western Africa	4	2	2	2	1	5	1	4
Africa (Total)	9	6	3	5	3	18	12	6

Figure 2
Number of affected country Parties that established and supported a national monitoring system for desertification, land degradation and drought (Africa)

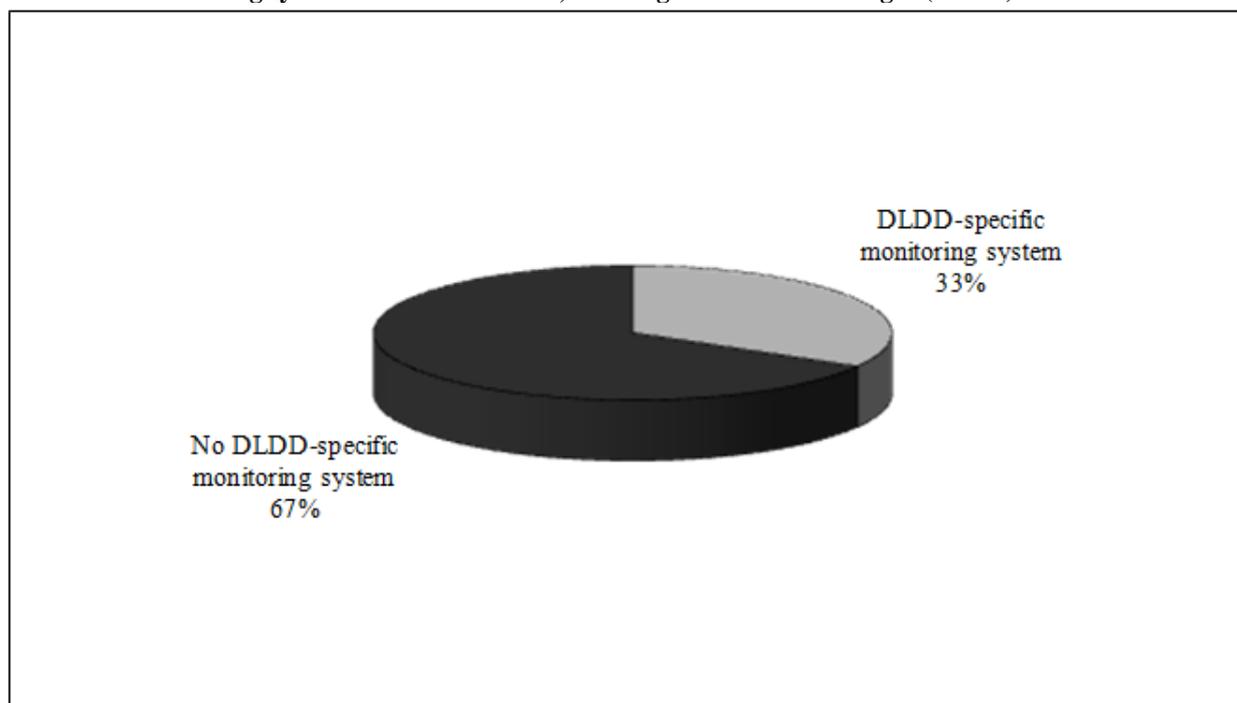


Table 3
Number of affected country Parties that established and supported a national monitoring system for desertification, land degradation and drought (Asia)

<i>Subregion</i>	<i>DLDD monitoring system established</i>	<i>DLDD monitoring system functional</i>	<i>DLDD monitoring system not functional</i>	<i>DLDD monitoring system updated</i>	<i>DLDD monitoring system not updated</i>	<i>No DLDD-specific monitoring system</i>	<i>Environmental monitoring system partially covering DLDD</i>	<i>No environmental monitoring system covering DLDD</i>
Central Asia	1	0	1	0	1	3	2	0
East Asia	1	1	0	1	0	1	1	0
Pacific	0	0	0	0	0	2	1	1
South Asia	2	2	0	2	0	3	3	0
South-East Asia	3	3	0	2	1	0	0	0
West Asia	2	2	0	2	0	3	1	0
Asia (Total)	9	8	1	7	2	12	8	1

Figure 3
Number of affected country Parties that established and supported a national monitoring system for desertification, land degradation and drought (Asia)

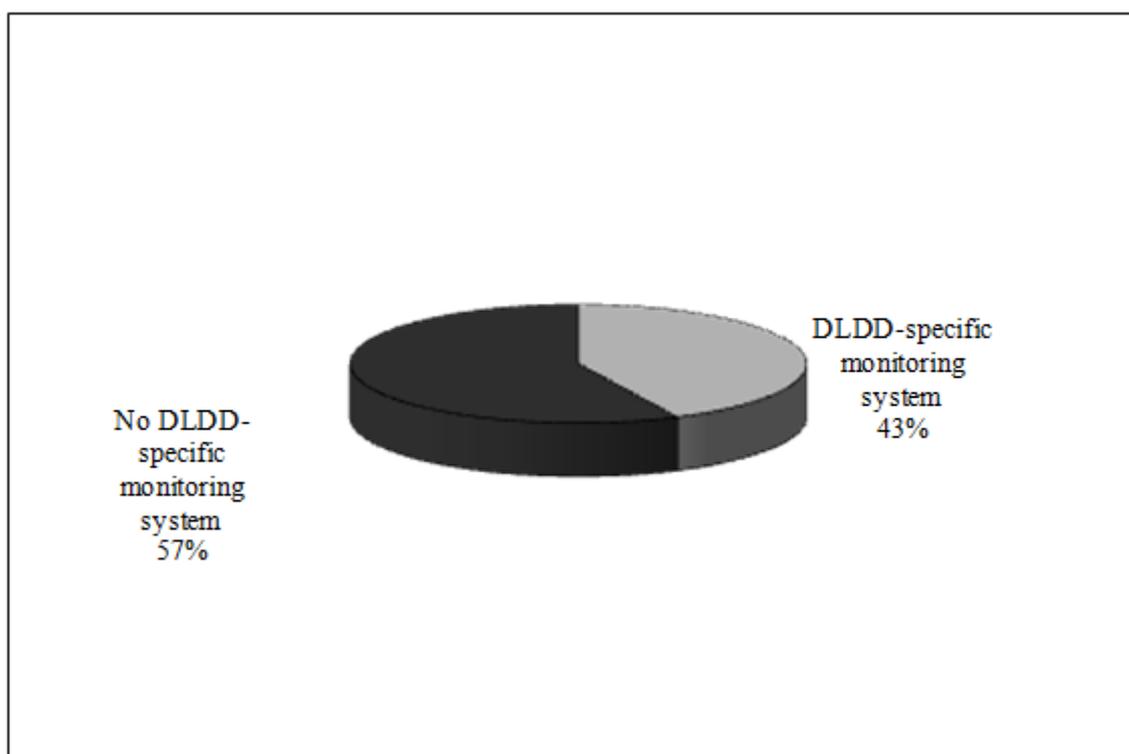


Table 4
Number of affected country Parties that established and supported a national monitoring system for desertification, land degradation and drought (Latin America and the Caribbean)

<i>Subregion</i>	<i>DLDD monitoring system established</i>	<i>DLDD monitoring system functional</i>	<i>DLDD monitoring system not functional</i>	<i>DLDD monitoring system updated</i>	<i>DLDD monitoring system not updated</i>	<i>No DLDD-specific monitoring system</i>	<i>Environmental monitoring system partially covering DLDD</i>	<i>No environmental monitoring system covering DLDD</i>
Andean	1	1	0	1	0	2	1	1
Caribbean	1	1	0	1	0	1	1	0
Mesoamerica	0	0	0	0	0	2	1	0
South Cone	2	2	0	2	0	1	1	0
Latin America and the Caribbean (Total)	4	4	0	4	0	6	4	1

Figure 4
Number of affected country Parties that established and supported a national monitoring system for desertification, land degradation and drought (Latin America and the Caribbean)

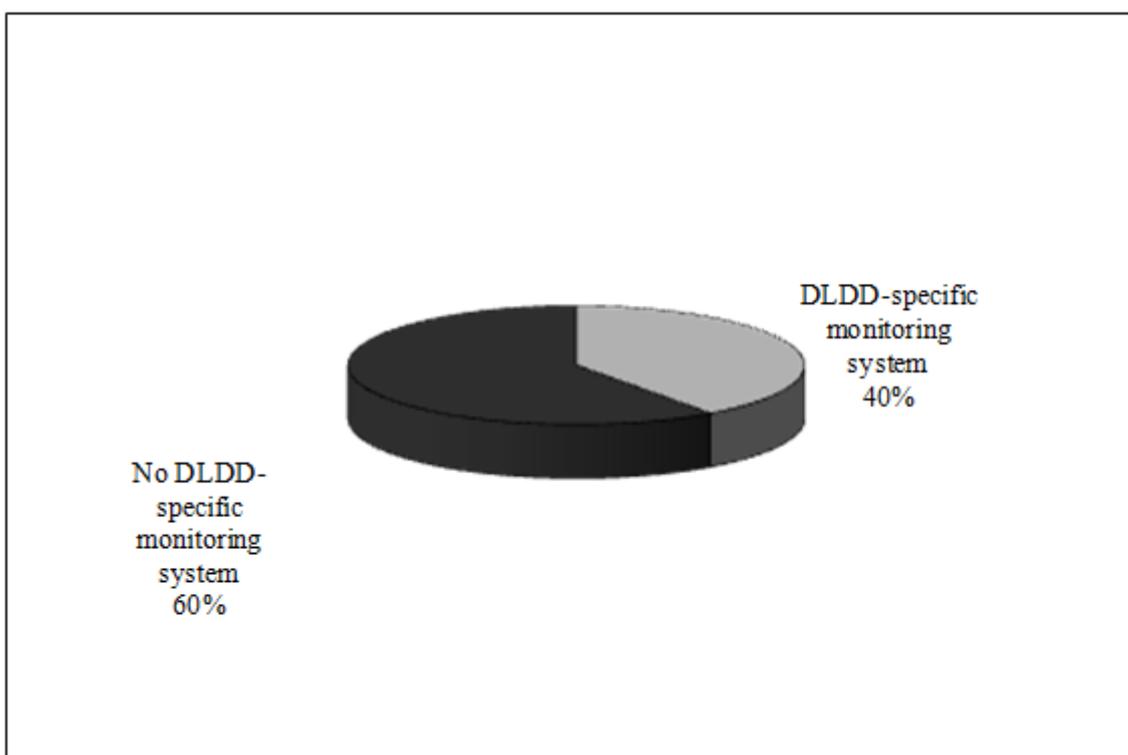


Table 5
Number of affected country Parties that established and supported a national monitoring system for desertification, land degradation and drought (Northern Mediterranean)

<i>Region</i>	<i>DLDD monitoring system established</i>	<i>DLDD monitoring system functional</i>	<i>DLDD monitoring system not functional</i>	<i>DLDD monitoring system updated</i>	<i>DLDD monitoring system not updated</i>	<i>No DLDD-specific monitoring system</i>	<i>Environmental monitoring system partially covering DLDD</i>	<i>No environmental monitoring system covering DLDD</i>
Northern Mediterranean (Total)	3	3	0	3	0	1	1	0

Figure 5
Number of affected country Parties that established and supported a national monitoring system for desertification, land degradation and drought (Northern Mediterranean)

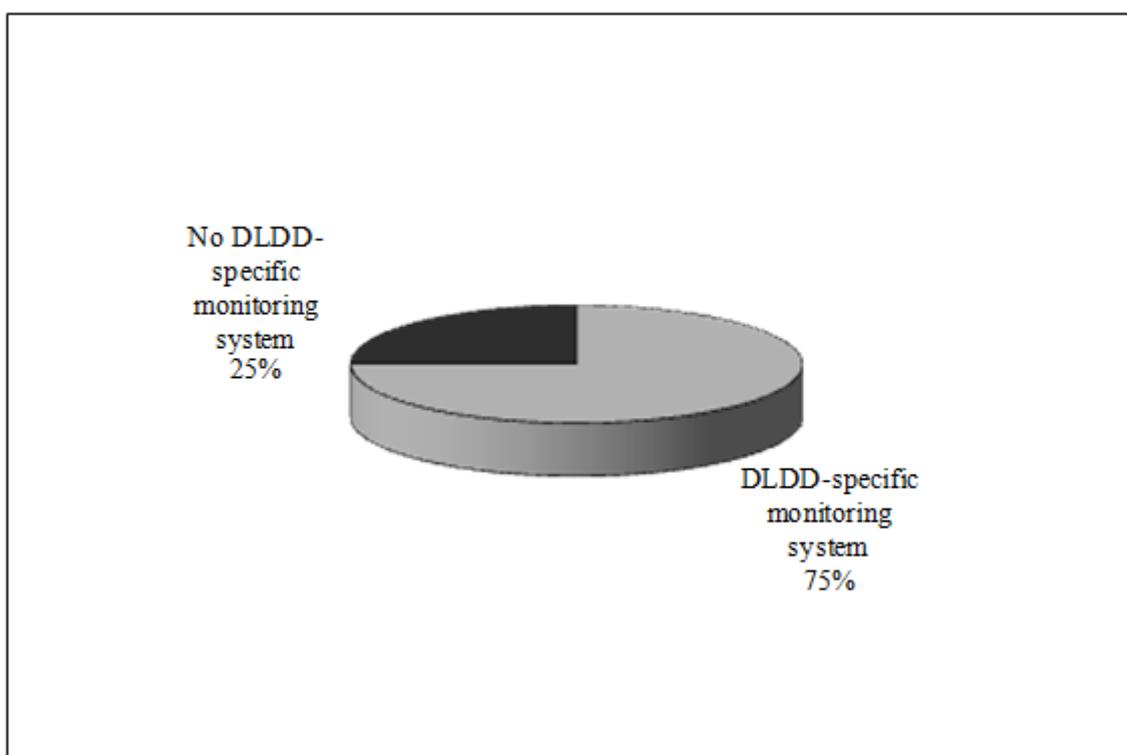


Table 6
Number of affected country Parties that established and supported a national monitoring system for desertification, land degradation and drought (Central and Eastern Europe)

<i>Region</i>	<i>DLDD monitoring system established</i>	<i>DLDD monitoring system functional</i>	<i>DLDD monitoring system not functional</i>	<i>DLDD monitoring system updated</i>	<i>DLDD monitoring system not updated</i>	<i>No DLDD-specific monitoring system</i>	<i>Environmental monitoring system partially covering DLDD</i>	<i>No environmental monitoring system covering DLDD</i>
Central and Eastern Europe (Total)	2	2	0	2	0	2	2	0

Figure 6
Number of affected country Parties that established and supported a national monitoring system for desertification, land degradation and drought (Central and Eastern Europe)

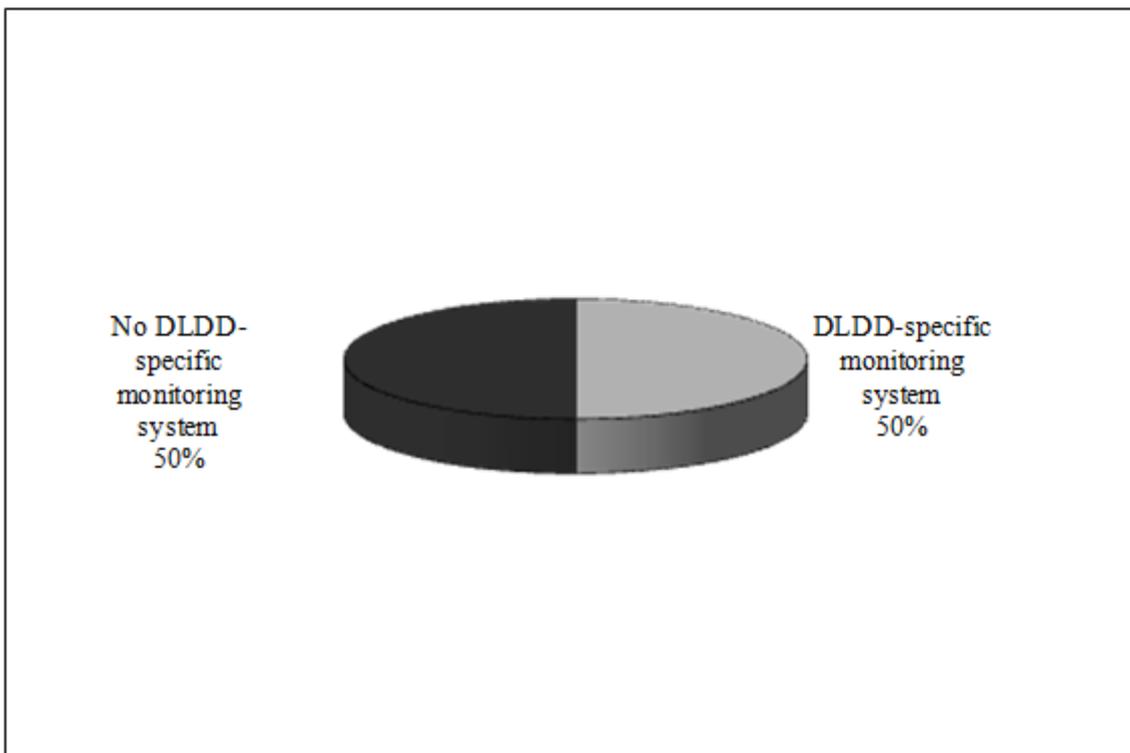


Table 7
Number of monitoring systems in affected country Parties and/or UNCCD subregions/regions technically and/or financially supported by developed country Parties

	<i>Monitoring systems for DLDD supported in 2010</i>	<i>Monitoring systems for DLDD supported in 2011</i>	<i>Environmental monitoring systems contribute to UNCCD reporting supported in 2010</i>	<i>Environmental monitoring systems contribute to UNCCD reporting supported in 2011</i>
Developed country Parties (Total)	4	4	19	18

Figure 7
Number of monitoring systems in affected country Parties and/or UNCCD subregions/regions technically and/or financially supported by developed country Parties

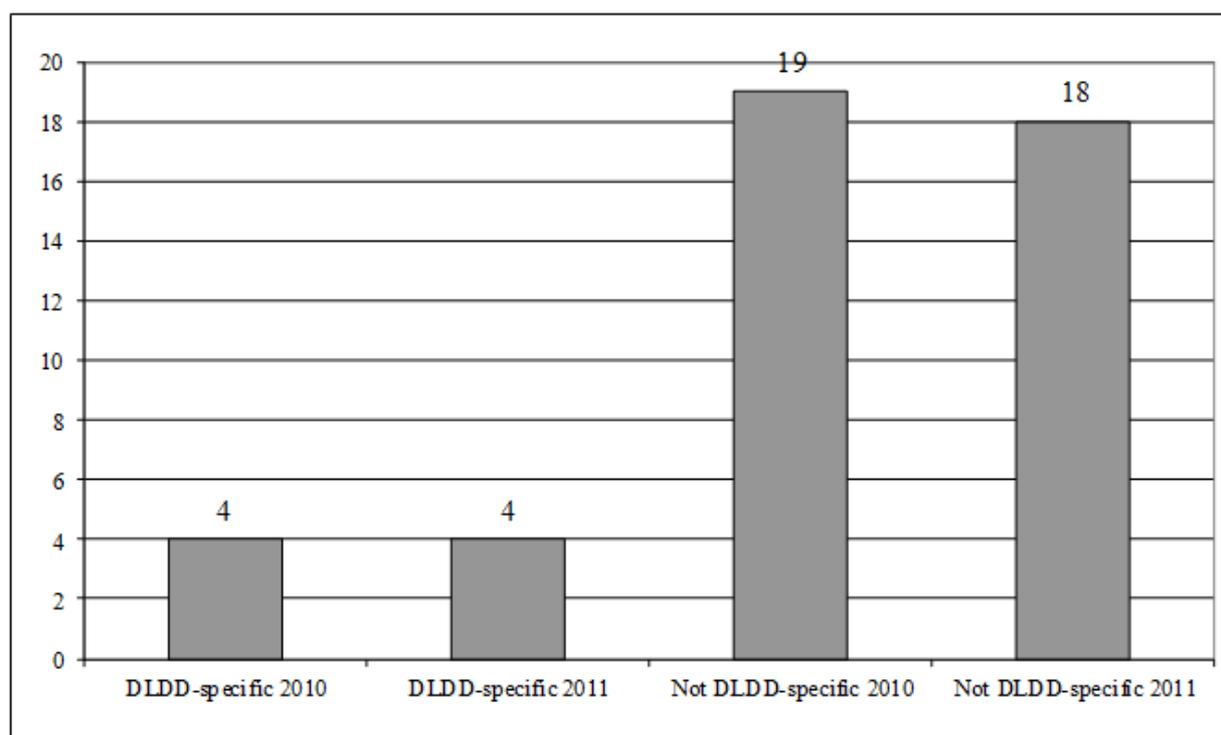


Table 8
Geographic distribution of assistance provided by developed country Parties to monitoring systems of affected country Parties

<i>Entity</i>	<i>Number of entities supported</i>
Africa	21 countries, 3 subregions and region
Central Africa	4
Eastern Africa	1
Northern Africa	5
Southern Africa	1
Western Africa	10
Asia	11 countries, 1 subregion and region
Central Asia	5
East Asia	0
Pacific	0
South Asia	0
South-East Asia	3
West Asia	3
Latin America and the Caribbean	1 country
Andean	0
Caribbean	0
Mesoamerica	0
South Cone	1
Northern Mediterranean	1 country and region
Central and Eastern Europe	1 country and region
Total	35 countries, 4 subregions and 4 regions

Table 9
Framework and type of support provided to monitoring systems of affected country Parties by developed country Parties

	<i>Framework of support</i>				<i>Type of support</i>		
	<i>UNCCD-related initiative</i>	<i>CBD-related initiative</i>	<i>UNFCCC-related initiative</i>	<i>Other</i>	<i>Mainly technical</i>	<i>Mainly financial</i>	<i>Both</i>
Developed country Parties (Total)	5	1	1	6	1	1	6

Table 10
Number of affected country Parties reporting to the Convention along revised reporting guidelines on the basis of agreed indicators (global)

<i>Region</i>	<i>Reported on SO 1 (Poverty rate)</i>	<i>Reported on SO 2 (Land cover) productivity)</i>	<i>Reported on SO 2 (Land productivity)</i>	<i>Reported on two minimum impact indicators</i>	<i>Reported only on one minimum impact indicator</i>	<i>Did not report on impact indicators</i>	<i>Reported on additional impact indicators</i>	<i>Used the common baselines and methodologies</i>	<i>Did not use the common baselines and methodologies</i>
Africa	28	26	19	26	2	0	2	17	11
Asia	20	19	15	19	1	1	2	12	8
Latin America and the Caribbean	11	9	9	10	1	0	2	8	3
Northern Mediterranean	4	4	4	4	0	0	3	3	1
Central and Eastern Europe	5	6	3	4	3	0	1	3	4
Global (Total)	68	64	50	63	7	1	10	43	27

Table 11
Number of affected country Parties reporting to the Convention along revised reporting guidelines on the basis of agreed indicators (Africa)

<i>Region</i>	<i>Reported on SO 1 (Poverty rate)</i>	<i>Reported on SO 2 (Land cover)</i>	<i>Reported on SO 2 (Land productivity)</i>	<i>Reported on two minimum impact indicators</i>	<i>Reported only on one minimum impact indicator</i>	<i>Did not report on impact indicators</i>	<i>Reported on additional impact indicators</i>	<i>Used the common baselines and methodologies</i>	<i>Did not use the common baselines and methodologies</i>
Central Africa	6	5	3	5	1	0	1	3	3
Eastern Africa	2	1	1	1	1	0	0	1	1
Northern Africa	4	4	4	4	0	0	0	2	2
Southern Africa	6	6	4	6	0	0	0	5	1
Western Africa	10	10	7	10	0	0	1	6	4
Africa (Total)	28	26	19	26	2	0	2	17	11

Table 12
Number of affected country Parties reporting to the Convention along revised reporting guidelines on the basis of agreed indicators (Asia)

<i>Region</i>	<i>Reported on SO 1 (Poverty rate)</i>	<i>Reported on SO 2 (Land cover)</i>	<i>Reported on SO 2 (Land productivity)</i>	<i>Reported on two minimum impact indicators</i>	<i>Reported only on one minimum impact indicator</i>	<i>Did not report on impact indicators</i>	<i>Reported on additional impact indicators</i>	<i>Used the common baselines and methodologies</i>	<i>Did not use the common baselines and methodologies</i>
Central Asia	4	4	3	4	0	0	0	2	2
East Asia	2	2	2	2	0	0	1	2	0
Pacific	1	0	0	0	1	1	0	0	1
South Asia	5	5	4	5	0	0	0	3	2
South-East Asia	3	3	2	3	0	0	0	2	1
West Asia	5	5	4	5	0	0	1	3	2
Asia (Total)	20	19	15	19	1	1	2	12	8

Table 13
Number of affected country Parties reporting to the Convention along revised reporting guidelines on the basis of agreed indicators (Latin America and the Caribbean)

<i>Region</i>	<i>Reported on SO 1 (Poverty rate)</i>	<i>Reported on SO 2 (Land cover)</i>	<i>Reported on SO 2 (Land productivity)</i>	<i>Reported on two minimum impact indicators</i>	<i>Reported only on one minimum impact indicator</i>	<i>Did not report on impact indicators</i>	<i>Reported on additional impact indicators</i>	<i>Used the common baselines and methodologies</i>	<i>Did not use the common baselines and methodologies</i>
Andean	3	3	3	3	0	0	1	3	0
Caribbean	2	1	2	2	0	0	0	0	2
Mesoamerica	3	2	2	2	1	0	1	2	1
South Cone	3	3	2	3	0	0	0	3	0
Latin America and the Caribbean (Total)	11	9	9	10	1	0	2	8	3

Table 14
Number of affected country Parties reporting to the Convention along revised reporting guidelines on the basis of agreed indicators (Northern Mediterranean)

<i>Region</i>	<i>Reported on SO 1 (Poverty rate)</i>	<i>Reported on SO 2 (Land cover)</i>	<i>Reported on SO 2 (Land productivity)</i>	<i>Reported on two minimum impact indicators</i>	<i>Reported only on one minimum impact indicator</i>	<i>Did not report on impact indicators</i>	<i>Reported on additional impact indicators</i>	<i>Used the common baselines and methodologies</i>	<i>Did not use the common baselines and methodologies</i>
Northern Mediterranean (Total)	4	4	4	4	0	0	3	3	1

Table 15
Number of affected country Parties reporting to the Convention along revised reporting guidelines on the basis of agreed indicators (Central and Eastern Europe)

<i>Region</i>	<i>Reported on SO 1 (Poverty rate)</i>	<i>Reported on SO 2 (Land cover)</i>	<i>Reported on SO 2 (Land productivity)</i>	<i>Reported on two minimum impact indicators</i>	<i>Reported only on one minimum impact indicator</i>	<i>Did not report on impact indicators</i>	<i>Reported on additional impact indicators</i>	<i>Used the common baselines and methodologies</i>	<i>Did not use the common baselines and methodologies</i>
Central and Eastern Europe (Total)	5	6	3	4	3	0	1	3	4